

Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°45 - novembre 2019

CASTELNAU DE GUERS
La Compagnie Très Très Drôle
PSYCHOLOVE
La nouvelle comédie de Killian Couppez & Maxime Gronier

Antoine LÉLY
Marine FOURNIOU
Killian COUPPEZ

Mais qui attrapera le bouquet ?
LE SAMEDI 30 NOVEMBRE
A 20H30
MAISON DU PEUPLE

Marché de Noël
MAISON DU PEUPLE
CASTELNAU-DE GUERS
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019
de 10h à 17h

- Idées cadeaux
- Bijoux, coffrets beauté
- Tricots, couture, sacs
- Objets de Noël
- Pâtisseries, confitures
- Buvette et restauration sur place

11H VISITE DU PÈRE NOËL

TÉLÉTHON 2019
CASTELNAU DE GUERS
6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

PROGRAMME

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
CONCOURS DE BELOTE
Salle polyvalente - 20H30 : inscription au concours // 21H : début du concours (COC)

DU SAMEDI 7 AU DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
24H DU BADMINTON ET DES JEUX DE SOCIÉTÉ
Du samedi 07 déc. 14h au Dimanche 08 déc. 14h - Salle polyvalente (AISC)
(* tombola / repas tiré du sac samedi soir et dimanche midi / petit-déjeuner dimanche midi)

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
CONCOURS DE PETANQUE
Terrain Chris ALLEN
8H30 : inscription au concours

ASSOCIATIONS
4 quarts
Les Commerçants, Les Domaines et Les Associations

VELEZ NOMBREUX ! MOBILISONS NOUS CONTRE LA MALADIE !
FAITES VOS DONNS
SUR LE SITE : WWW.TELETHON.FR

LA LIGNE DU DON
3637
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CONCERT
GOSPEL
De Noël
présentée par Rachel Ratsizafy
et accompagnée au piano par Cédric Chauveau

Entrée libre

Génération Gospel
Samedi 14 Décembre à 18h
Eglise St Sulpice
CASTELNAU-DE-GUERS

Renseignements Maëva (06.21.00.19.96) et sur la page f de Génération Castelnaud

Joyeuses fêtes !



ÉDITO



Très cher-e-s
concitoyen-ne-s,

Me voici à nouveau devant la feuille blanche pour le dernier édito de l'année

2019, le 45ème depuis le mois de mars 2008 et l'arrivée d'un « souffle nouveau ». Ils ont été au gré des trimestres, porteurs d'espoir, enragés, tristes. Celui-ci pourrait à lui seul être tout cela à la fois tant 2019, de son début à sa fin, a été chaotique.

Nous avons cette année accompagné beaucoup trop de nos concitoyens pour leur dernier voyage. Certes, l'empreinte de chacun d'entre eux sur la vie du village est différente, mais je ne peux en citer une ou un particulièrement, la peine ressentie par la famille et les proches n'étant pas relative à la notoriété du défunt.

Heureusement, nous nous sommes également retrouvés en d'autres occasions bien plus agréables qui ont été déjà évoquées par les précédents bulletins, et arrivent à grands pas le réveillon de la Saint Sylvestre, la présentation des vœux à la population le vendredi 10 janvier 2020, la fête votive du 17 au 22 janvier 2020 dont les bases essentielles sont définies.

Février s'annonce prometteur avec une exposition photos réalisée bénévolement par le Club Photo Castelnau de Guers, à partir de cartes postales et photographies anciennes retraçant l'évolution de notre village sur les 120 dernières années. A ce propos, si vous possédez quelques perles rares, n'hésitez pas à les leur confier, elles vous seront restituées très rapidement, et elles viendront ainsi enrichir le patrimoine communal car l'exposition restera propriété municipale.

2019 année du paradoxe, où après un été avec des températures très élevées, de fortes précipitations se

sont abattues sur notre territoire, le mercredi 16 octobre, principalement en matinée. Nous sommes également passés très près de la catastrophe le dimanche 13 octobre. En effet, nous avons été impactés par des pluies soudaines et violentes, heureusement de courte durée, mais qui ont saturé par endroit le réseau d'eaux usées, par des vents tout aussi soudains et violents, provoquant des coupures de courant un peu partout dans le village, mais de manière plus prononcée « quartier du Moure » ainsi que par une mini tornade qui a miraculeusement frôlé la campagne des Hérailles, causant d'irréductibles dégâts sur le magnifique bois de pins jouxtant celle-ci, emportant par là même l'alimentation électrique.

Le phénomène s'est arrêté trois cents mètres avant Montplaisir, après avoir déraciné et étêté de nombreux cyprès qui longent le CD 161, interrompant de fait la circulation.

Grâce à la réactivité et au professionnalisme des agents d'astreinte d'Enedis, d'Orange, de la CAHM (Communauté d'Agglomération Héruault Méditerranée) et du Conseil Départemental, la situation revenait à la normale au fil des heures, et la campagne des Hérailles était à nouveau électrifiée à 19h environ.

Un grand merci au Service Public, mais également à Olivier, l'un de nos agents territoriaux, qui est intervenu à plusieurs reprises pour sécuriser, rassurer, dépanner et cela jusqu'à plus de 19h30.

Même si nous pouvons paraître privilégiés, comparativement aux dégâts des communes voisines, la succession rapprochée des épisodes méditerranéens 2014, 2016, 2019, ne peut que légitimement nous interpeller sur les mesures nécessaires à prendre pour nous protéger au maximum.

Justement, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui est actuellement dans sa phase d'enquête publique va

fixer pour les dix ans à venir le développement du territoire. Pas seulement en ce qui concerne les constructions comme le POS (Plan d'Occupation des Sols), mais surtout la protection des sols, du patrimoine et des enjeux environnementaux. Certains d'entre vous peuvent ponctuellement n'y voir que les contraintes, au détriment de la globalité, qui elle, répond aux nécessités et besoins collectifs de la majorité toujours silencieuse, hélas !

Diriger c'est prévoir, et cette fin d'année 2019 et le début 2020 vont être décisifs pour l'avenir de Castelnau de Guers ; un exemple parmi d'autres : un peu moins de trois hectares de terre constitués par plusieurs parcelles, situées pour certaines à des endroits intéressants, vont être achetés par la Commune (pas par des élu(e)s ou des SCI de circonstance).

Ensuite, mais peut-être le saviez-vous déjà, le décès prématuré de Monsieur André PEYROCHE et la volonté de son épouse Yvette de se rapprocher de ses enfants ont précipité la vente de leur propriété (ancienne maison BAYO) d'une superficie globale terrain et maison de 3817m², pour un montant de 530.000€ ; la commune n'empruntant pas la totalité de la somme, contredisant ainsi les ragots de la faillite annoncée.

Je dois ici remercier Madame Yvette PEYROCHE qui, séduite par notre projet dont l'objet est développé dans ce bulletin, est restée fidèle à ses idéaux malgré des propositions d'achat plus alléchantes.

Je peux donc conclure par ces quelques mots :

Décidément, ce « souffle nouveau » n'est pas près de fléchir.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Fraternellement,
Jean-Charles SERS, Maire de
Castelnau de Guers

→ COMMÉMORATIONS – SOLIDARITÉ



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS COMITÉ F.N.A.C.A.* ET U.H.A.A.C.**



F.N.A.C.A.* : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie
UHAAC** : Union Héraultaise des Associations des Anciens Combattants et victimes de guerre

Retour sur nos activités :

Le **18 juillet 2019**, nous étions aux obsèques de notre camarade **Guy Bessières** (ancien d'Indochine et d'Algérie), adhérent U.H. Nous lui avons rendu hommage au funéraire de Pézenas et au cimetière de Castelnaud.

Le **samedi 31 août 2019**, nous avons participé de 14h à 19h à la **Journée des Associations** sur la place de la Mairie.

Le **4 octobre**, nous étions présents au **Comité Départemental FNACA** à Montagnac avec notre drapeau.

Le **12 octobre 2019**, nous avons participé au **Comité d'Automne UHAAC** à Vic la Gardiole avec notre drapeau.

Nous avons sollicité M.Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental de l'Hérault, pour le **renouvellement de notre drapeau**. Notre demande a été acceptée par le Conseil Départemental qui prend en charge l'achat de cet article qui

nous a été remis le 4 novembre à l'Hôtel du Département à Montpellier. Nous adressons notre remerciement à **M. Kléber Mesquida et au Conseil Départemental de l'Hérault** qui ont par ce geste témoigné leur pleine solidarité au monde combattant.

Le **11 novembre 2019**, nous avons participé à la cérémonie commémorative de la **fin de la première guerre mondiale** au monument aux morts de Castelnaud de Guers.

Le Président



LA POESIE D'EUSEBE REDO

Pour nous, appelés, rappelés, maintenus, nous avons vécu, dans les années 1956, des situations différentes. Les mariés avaient laissé une épouse, parfois une entreprise. Les fiancés étaient versatiles, exubérants, renfrognés, distraits. D'autres avaient une marraine, une voisine, une copine, une cousine ou une jeune fille rencontrée dans un bal lors d'une dernière danse, c'est d'elles que je me souviens encore.

FEMMES, FIANCÉES, MARRAINES

Comme table de nuit une caisse d'oranges
et ta photo posée dans ce décor étrange,
allongé sous la tente quand arrive le soir,
je me sens envahi par un grand désespoir.
Je t'attends, je te cherche au milieu de la nuit,
enfin t'apercevoir pour chasser mon ennui
quand, soudain, tu reviens. O, étrange mirage !
Je puis redécouvrir ton merveilleux visage.
Tes yeux sont des lampions qui brillent et m'émerveillent
Ton rire, si troublant, résonne à mes oreilles.
Ainsi, pendant des nuits, avant de m'endormir,
j'ai pu, en silence, vivre de souvenirs.
Tant d'heures, éveillé, angoissé, à t'attendre.
As-tu pu, dans mes lettres, quelques fois, le comprendre ?
Moi, je lisais les tiennes, le soir, chaque jour,
à travers chaque mot grandissait mon amour.

60 ans ont passé. C'est la fin d'un voyage.
Lorsque, dans mes pensées, je te fais revenir,
tu as toujours gardé, ce merveilleux visage
d'un rêve qui me suit et ne veut pas finir.

Allons nous promener aux sentiers romantiques,
nous griser un instant, d'un passé nostalgique.
Mais, c'était avant hier et nous avons 20 ans,
pas encore des hommes, mais plus des enfants,
elles ont attendu des jours, des mois, longtemps...

C'est long, très long, trop long, quand on aime à 20 ans.
Vous avez été femmes, fiancées, marraines,
partagé nos angoisses, nos humeurs, nos peines.
Dès notre retour, malades, perturbés,
vous avez assumé, souvent le dos courbé.
Beaucoup sont revenus avec un traumatisme.
Vous, sans aides, sans soins, seules en grand mutisme,
vous étiez notre cellule psychologique
avec amour et abnégation monastique.

Près de nous, au courrier, au standard,
en action vous menez les projets de la Fédération.
Automne de la vie, tombées dans le veuvage,
votre mari, hélas, n'avait pas le bon âge.
Vous espériez, pourtant, de la reconnaissance,
comme la "demi-part". Vous n'avez pas de chance.
Démoralisées, dans le besoin et malheureuses,
ce petit geste, enfin, vous rendraient plus heureuses
car vous avez été nos femmes, nos compagnes.
Il faudrait que l'Etat, aussi, vous accompagne.
Monsieur le Président, madame la Ministre,
un effort pour leur rendre, un peu, la vie moins triste,
pour toutes ces veuves, offrez la demi-part,
vous mettez du bonheur dans leur triste regard.
Elles auraient, pour vous, de la reconnaissance
pour avoir su combler le vide d'une absence.

03
[Lu au congrès de Maraussan, le 24 avril 2019, Eusèbe REDO]

→ ÉCOLE DES SAUTAROCHS



La rentrée 2019 s'est effectuée sereinement.

L'école des Sautarochs accueille pour cette année scolaire 2019/2020, **2 nouvelles maîtresses**, M^{mes} **Guimet** et **Augière-Malaga**, qui remplacent à mi-temps chacune, M^{me} Réquena.

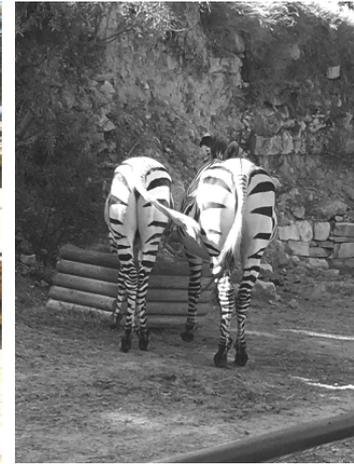


L'effectif global est assez stable avec **96 élèves** de la PS au CM2, pour 98, l'année précédente.

Nous avons fermé une classe, passant ainsi de 5 à 4 classes. M^{me} Quinomant, dernière arrivée, nous a donc quittés.

- Classe de M^{me} **Carray** - PS/MS : 24 élèves
- Classe de M^{me} **Nadal** - GS/CP : 19 élèves
- Classe de M^{mes} **Guimet et Augière-Malaga** : 25 élèves
- Classe de M. **Couderc** : 28 élèves

Les élèves des 3 classes de la GS au CM2 se sont rendus, le 27 septembre à **Sigean**.





Ils sont revenus de cette belle journée avec plein de souvenirs en tête, faisant oublier à tous le fait que **cette sortie fut annulée et reportée 3 fois à cause des aléas météorologiques des mois de mai, juin puis juillet.**

Les élèves de PS et MS se sont eux rendus, ce même jour, à **la cueillette de Caillan**. Bien accompagnés, ils ont pu découvrir et se rendre compte par eux-mêmes que **les légumes ne poussaient pas au supermarché !**



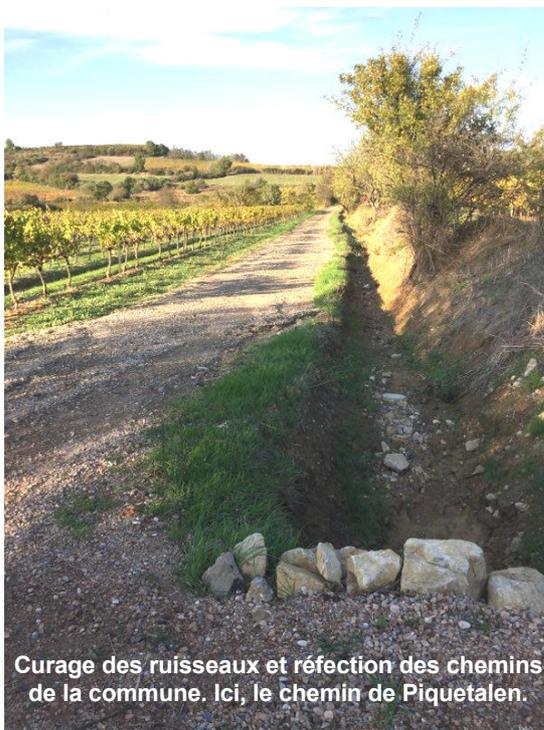
Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, **une année scolaire 2019/2020 riche et studieuse !**

Pour l'équipe pédagogique, la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal

RETOUR EN IMAGES SUR... QUELQUES-UNS DES DERNIERS TRAVAUX EN RÉGIE



Elargissement d'une buse rue Nérée et pose d'une tête de sécurité



Curage des ruisseaux et réfection des chemins de la commune. Ici, le chemin de Piquetalen.



Pose d'un garde corps devant l'élévateur avenue Minerve



Radars pédagogiques : des mats ont été confectionnés et posés par les agents municipaux route d'Aumes et route de Florensac. Une fois configurés, les radars seront disposés sur les mats pour alerter les automobilistes sur leur vitesse d'entrée dans le village.



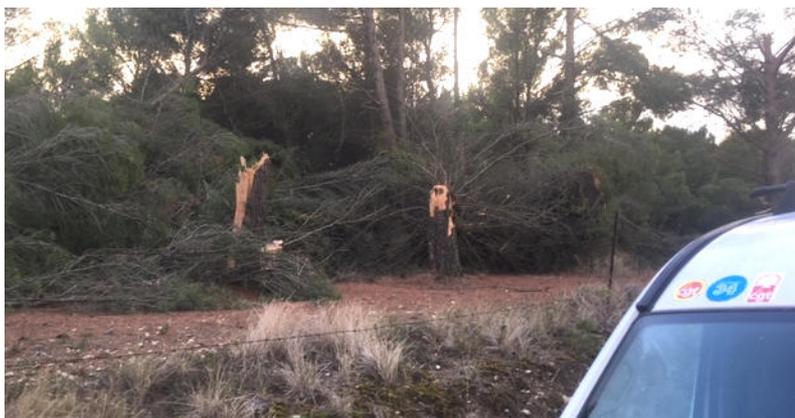
PRÊT DE TABLES ET CHAISES

INFO

Si vous souhaitez le prêt de tables et de chaises, vous devez :

- * **Remplir un formulaire** disponible à l'accueil de la mairie une semaine à l'avance ;
- * Laisser un **chèque de caution de 100 €** ;
- * Vous rendre au rendez-vous fixé avec les agents du service technique pour **récupérer les tables et chaises à l'ancienne cave coopérative** (habituellement le vendredi matin et le retour le lundi matin).

INTEMPÉRIES D'OCTOBRE DES DÉGÂTS OCCASIONNÉS PAR LA PLUIE ET LE VENT



Dimanche 13 octobre, de fortes pluies s'abattaient sur le village, et des rafales de vent très violentes occasionnaient de nombreuses coupures de courant.

Une « mini tornade » a causé des dégâts à proximité de la campagne

des Héralles sur le bois de pins et l'alimentation électrique. Des cyprès à proximité du CD 161 et de Montplaisir ont été également touchés, interrompant la circulation.

Les agents d'Enedis, d'Orange, de la CAHM et du Conseil Départemental

ont été réactifs et ont permis un rétablissement progressif de la situation.

Olivier, notre agent technique, est intervenu également pour aider les personnes impactées.

Un grand merci à eux.

LE SERVICE TECHNIQUE RECRUTE

A partir de janvier 2020, nous recherchons une personne polyvalente pour intégrer le service technique, ayant des compétences pour tous types de travaux en intérieur et extérieur.



Contact : 04 67 98 13 61

PROPRIÉTAIRES DE PALMIERS, CETTE INFO VOUS CONCERNE ! ATTENTION AU CHARANÇON ROUGE



Le 1^{er} cas de charançon rouge sur Castelnau de Guers nous a été signalé à la fin de l'été. **Cet insecte ravageur s'attaque aux palmiers.**

La déclaration des suspicions ou foyers avérés du charançon rouge du palmier est obligatoire (arrêté ministériel du 21/07/2010 modifié). Elle est à transmettre :

- soit directement à : **FREDON Languedoc-Roussillon**
> fax : 04 67 75 80 52 – mail : fredeclr@wanadoo.fr
- soit à la mairie de votre commune en appelant le **service urbanisme au 04 67 98 16 94**, qui transmettra à FREDON.

Ici, le palmier a été taillé, traité par une entreprise spécialisée et a pu être sauvé.

Plus d'info sur : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Charancon-rouge-du-palmier>

APPRENDRE À UTILISER UN ORDINATEUR DES ATELIERS POUR SE METTRE À JOUR !



Chaque jour, internet devient de plus en plus incontournable, que l'on soit d'accord ou pas. Mais cette technologie crée une **fracture entre générations et fait peur aux séniors**.

Aussi le CCAS a décidé d'organiser des séances d'initiation à l'utilisation d'un ordinateur. L'objectif est de **démystifier cet outil** et d'apprendre à effectuer des recherches, consulter des sites essentiels comme la banque, les impôts, la sécurité sociale, ranger ses documents et organiser ses photos, communiquer.

Pas de théorie informatique superflue, **de la pratique avant tout et le plus souvent de façon ludique**.

Chaque groupe dispose d'un ordinateur pour deux personnes avec la connexion nécessaire.

Ces séances se déroulent dans la salle attenante à la mairie, **le mercredi, de 13h30 à 15h15 pour celles et ceux qui n'ont jamais approché un ordinateur et de 15h30 à 17h15 pour les personnes ayant déjà quelques notions**.

La taille des groupes est volontairement limitée à 10 pour permettre aux deux animateurs un encadrement de qualité. Cette initiation a débuté le 6 novembre.

WWW.CASTELNAU-DE-GUERS.COM

SOYEZ CURIEUX, DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE !

Vous y retrouverez les informations sur :

- les démarches administratives
- l'agenda de Castelnau de Guers
- les actualités de la commune
- les formulaires et programmes du service enfance jeunesse
- l'annuaire des commerces, des associations, etc.

Cette nouvelle version est accessible depuis votre ordinateur, comme de votre smartphone ou votre tablette.

Souvent mis à jour, n'hésitez pas à informer le service communication de la mairie : communication@castelnau-de-guers.com

08



L'enquête publique unique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et à la l'élaboration du Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour du Château, sis sur la commune de Castelnau-de-Guers se déroulera :

En 1 clic

L'agenda de Castelnau

26 Oct.	
31 Déc.	
28	

FLEURISSEMENT DEVANT LES COMMERCES

Les derniers travaux de la traversée du village ont permis l'aménagement d'un cheminement piétonnier adapté devant les commerces et le long de la route de Florensac.

L'heure est maintenant aux finitions et à l'embellissement.

Aussi, votre élue Martine Arnaud a travaillé avec les services de la CAHM à rendre plus attractif les abords des commerces.

De grandes jardinières ont été commandées. Dès réception, elles seront garnies de différentes essences et positionnées aux endroits sélectionnés.

CHÂTEAU DE CASTELNAU DE GUERS DES TRAVAUX DE CONFORTATION NÉCESSAIRES RAPIDEMENT

Castelnau de Guers, de par son nom, a son ADN lié au château des Barons de Guers. Ce complexe de bâtiments est aujourd'hui propriété de la CAHM.

La chapelle du XII^{ème} siècle ainsi que l'ensemble des bâtiments voisins sont classés aux Bâtiments de France, ce qui implique des règles d'urbanisme plus strictes pour les habitants du périmètre de protection autour du château.

Pourtant, il n'est que très rarement ouvert au public, toujours à titre exceptionnel et sur une toute petite partie, lors de certaines festivités.

La CAHM n'a pas jugé utile d'y investir pour porter un projet public, ou même en partenariat public-privé, ce qui aurait permis de réinvestir progressivement les lieux en évitant ainsi une trop forte détérioration des parties les plus anciennes.

Force est de constater que la CAHM a perdu de longues années à espérer qu'un investisseur sérieux ne le reprenne, sans entendre nos suggestions ni notre inquiétude partagée par l'ASPAHC, qui a d'ailleurs édité un livre bien renseigné sur le Château et son histoire.

Alors, ces dernières années jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons cessé d'exhorter les élus et les techniciens de l'agglo à prendre des mesures de confortation de la chapelle dans un état de délabrement avancé.

Début 2019, suite à une rencontre imposée par la municipalité avec le vice-président délégué au patrimoine, une enveloppe de 100 000€ a enfin été votée pour réaliser ces travaux, ce qui paraît pourtant bien dérisoire.

Aujourd'hui, nous arrivons bientôt à la fin de l'année, et après la forte chaleur estivale, et la saison pluvieuse actuelle,

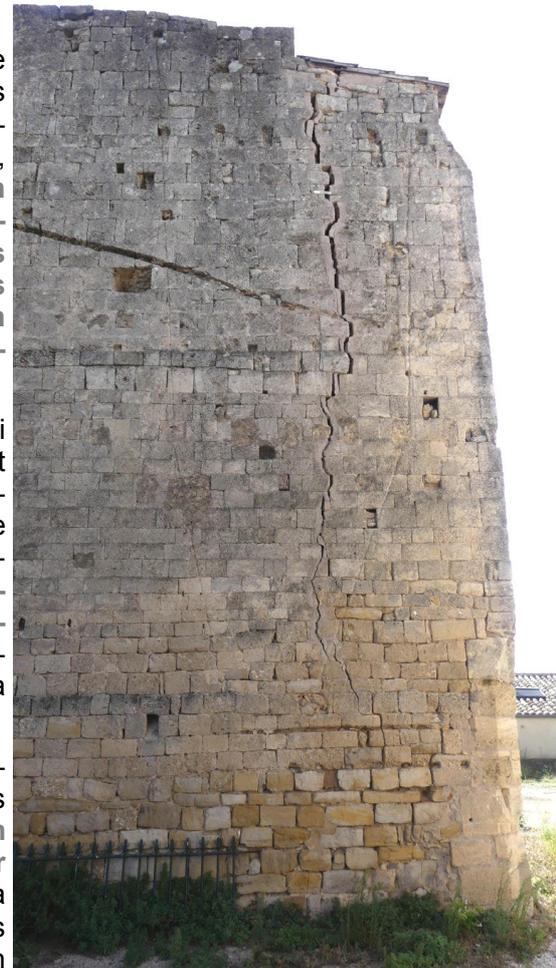
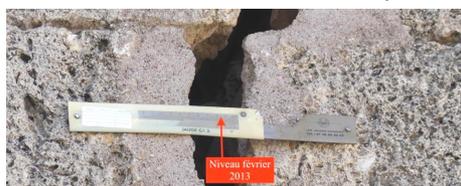
nous craignons que la Chapelle ne finisse par s'effondrer !

L'inertie administrative, conditionnée par les délais des études et des appels d'offre nécessaires pour ce type d'opération, nous laisse perplexes. En effet, des petits travaux réalisables en régie ont été suggérés par un architecte expert en patrimoine lors d'une visite du château avec les services administratifs de l'agglo en tout début d'été pour mettre les bâtiments patrimoniaux hors d'eau.

Cela n'a pourtant pas été fait, ce qui prouve une fois de plus le désintérêt préjudiciable de la CAHM. D'autres édifices du territoire n'ont pas connu le même désintérêt, alors que notre village a déjà récemment déploré la destruction de son moulin du XII^{ème} siècle suite à des travaux sous la responsabilité de la même collectivité. Cela commence à faire beaucoup !!

Selon les dires du vice-président délégué au patrimoine et des services concernés, les travaux de confortation de la Chapelle devraient commencer mi-décembre. Espérons alors que la détérioration de la Chapelle ne serra pas devenue irréversible, auquel cas ils en seront tenus pour responsables.

Pour la municipalité, la priorité est la sauvegarde et la mise en valeur de la partie patrimoniale (chapelle et salle d'apparat) afin de pouvoir la rouvrir rapidement au public, ainsi que de rétablir un accès libre au belvédère. Toutes les autres parties peuvent être réhabilitées dans un second temps.





LES CARTONS VOLUMINEUX, c'est à la déchèterie !

Après un déménagement ou l'achat de gros matériel, **déposez les cartons d'emballage volumineux à la déchèterie la plus proche de votre domicile.**

En raison de leur ampleur et considérés comme des encombrants, ils ne doivent en aucun cas être déposés à même le sol au point de regroupement ou dans le bac jaune.



N'ATTENDEZ DONC PAS DE CARTON D'INVITATION ! la déchèterie est dotée d'une benne spéciale pour accueillir tous vos cartons afin qu'ils puissent être recyclés.

→ Un doute ? Une question ?

SICTOM Pézenas-Agde

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque
Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr

Pour rappel, seuls les emballages de type briques alimentaires et cartonnettes (soit les petits volumes) ont leur place dans le conteneur des emballages ménagers recyclables.



L'ABONNEMENT DANS LES MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLO EST GRATUIT !

CULTIVEZ-VOUS DANS NOS MÉDIATHÈQUES C'EST GRATUIT !



S'abonner aux médiathèques de l'agglomération Hérault Méditerranée est désormais **gratuit** pour tous les habitants du territoire.

L'objectif de cette mesure est de **promouvoir la lecture publique** et d'augmenter la fréquentation du réseau des 11 médiathèques en accueillant de nouveaux lecteurs. Sans oublier qu'écouter une œuvre musicale, regarder un film, emprunter des jeux de société ou lire un livre participent à l'enrichissement culturel de chacun.

Ainsi, en offrant à tous, la possibilité d'accéder gratuitement à l'offre des médiathèques, **l'agglomération s'engage pour la culture**. Elle remplit pleinement son rôle de service public, en mettant à disposition son fonds culturel.

Pour en savoir plus

* Le réseau intercommunal de lecture publique regroupe aujourd'hui 11 médiathèques : Péze-

nas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls d'Hérault, Lézignan La Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.

* Il offre un **large choix de livres, périodiques, jeux et supports numériques** : 72000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD/Cédéroms) et 200 jeux de société.

* Un point libre accès **wi-fi** est mis à la disposition des visiteurs.

* Le catalogue du réseau est disponible sur le site <http://mediatheque.cahm.net> et les ouvrages peuvent être réservés en un seul clic. Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette.

Contact Médiathèque
Edmond Charlot
04 67 98 92 80

DISPOSITIF OBJECTIF RÉNOV

RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN EFFECTUANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS VOTRE LOGEMENT

RÉNOVEZ POUR ÉCONOMISER

AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES PROPRIÉTAIRES



Avec le dispositif Objectif Rénov, l'agglo Hérault Méditerranée s'engage pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans dans nos 20 communes.

Elle apporte aux propriétaires occupants et bailleurs toutes les informations utiles sur les aides administratives, techniques et financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre.

• Quels travaux sont concernés ?

Tous les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie sont éligibles (en respectant des critères techniques) : isolation de la toiture,

des planchers, des murs, changement du système de chauffage, menuiseries, VMC...

• Quelles aides pour les propriétaires occupants ?

45% minimum et jusqu'à 65% sur un maximum de 20 000 € de travaux HT, se cumulant avec des primes et éco-chèque pouvant aller jusqu'à 2 000 € au total (en fonction de vos ressources). Ces aides sont cumulables avec le Crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro et les aides des caisses de retraite.

Un exemple concret :

Mme X, propriétaire d'une maison sur 2 niveaux a pu bénéficier de ces aides, en faisant réaliser par des arti-

sans la pose de fenêtres en double vitrage, l'isolation de la toiture et le remplacement des convecteurs électriques par une Pompe à chaleur

Le montant total de ses travaux s'élève à 22 500 €

Elle a obtenu :

- 12000 € de subventions Anah

- 1000€ de subvention CAHM + 500 € d'éco-prime CAHM

- 1500 € d'éco-chèque de la région Occitanie (si entreprises RGE et affiliée au dispositif de la région)

Soit 66% de subventions, et un reste à sa charge de 7 500 €

Ces travaux lui permettent aujourd'hui un gain énergétique de 36% et d'économiser 422 € par an sur ses factures d'énergie.

• Quelles aides pour les propriétaires bailleurs ?

Jusqu'à 45 % de subventions de l'Anah, sur des travaux plafonnés, selon l'état de dégradation du logement et le type de loyer pratiqué (social, intermédiaire, très social) + des primes de l'Anah, de l'Agglo et de certaines communes pouvant aller jusqu'à 4 250 €/logement

Ce dispositif vous permet également de défiscaliser entre 50 et 70% voire 85% (en cas de gestion par une agence immobilière sociale qui vous apporte des garanties) de vos revenus locatifs en fonction de votre commune et du mode de gestion que vous choisirez.

En contrepartie, vous vous engagez à conventionner votre logement (non meublé) pendant 9 ans minimum, et à ne pas dépasser le plafond de loyer mensuel fixé par l'Anah, à des ménages disposant de revenus plafonnés.

L'agglo Hérault Méditerranée est pilote de ce dispositif aux côtés de l'Anah (l'Agence Nationale de l'Habitat), de la région Occitanie (Eco-Chèque), des communes et des caisses de retraites.

Contact :

service habitat

04 67 21 31 30

CASTELNAU, SUJET D'ÉTUDE ! DES ÉTUDIANTS PLANCHENT SUR LE VILLAGE

Vous avez peut être vu ces derniers temps, des jeunes déambuler dans le village, filmer, prendre des photos, et peut-être même vous ont-ils posé quelques questions.

En effet, depuis la rentrée universitaire de septembre, notre village de Castelnau de Guers est étudié par un groupe de **18 étudiants en 4^{ème} année à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier**.

Ils sont encadrés par 3 enseignants du Domaine d'études Situations à l'ENSAM, **Pascale de Tourdonnet - architecte, Alexis**

Lautier - architecte, Marion Devillers - plasticienne.

Après avoir arpenté la commune de long en large pour réaliser un **diagnostic paysager, architectural et urbain**, la première étape de ce travail a été présentée en Mairie le jeudi 18 octobre dernier, en présence de M. le Maire, de représentants de l'équipe municipale et des urbanistes d'Action-s Territoire-s en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Le diagnostic de la commune a été abordé selon **6 thèmes d'étude** :

- densité, pleins et vides
- paysage, géologie, climat

- mémoire, héritage, identité
- seuils, limites, ruptures
- flux, déplacements
- démographie, économie

La deuxième phase de travail à l'Ecole d'Architecture a ensuite pu commencer, avec les propositions des étudiants pour transformer certains espaces ou bâtiments inoccupés sur le territoire de la commune.

Rendez-vous est pris, juste avant Noël, pour la **présentation des projets architecturaux et urbains qu'ils auront imaginés pour Castelnau de Guers**.



Présentation des diagnostics et pistes de réflexions des étudiants après une première approche sur le terrain.



Puis un débat a permis d'échanger les points de vue.

NOUVELLE ACQUISITION MUNICIPALE

UNE MAISON ET UN ECRIN DE VERDURE EN CŒUR DE VILLAGE

La municipalité fera une acquisition foncière de la toute première importance pour le village le 6 décembre prochain.

En effet, le Conseil Municipal, en séance du 3 octobre 2019, a validé à l'unanimité l'achat des parcelles qui jouxtent l'école, récemment mises en vente, pour la somme de 530 000€.

On y trouve de vastes espaces verts, une maison d'habitation et un garage.

D'une superficie totale approchant les 3600m², protégés par un mur d'enceinte, ces terrains offrent de multiples possibilités d'aménagement : jardin public, potager pour les



précieables, et le mur d'enceinte confère une grande impression de sécurité.

Des projets concernant la maison d'une superficie de 240m² sont en cour d'étude : salle associative, mini crèche, permanence médicale notamment.

Idealement situé, proche du centre ancien, de l'école et de la Maison du Peuple, ce lieu aisément accessible pour tous contribuera à renforcer les liens intergénérationnels grâce à la présence des enfants, des acteurs

enfants de l'école des Sautarochs et de l'ALSH, terrain d'activités sportives diverses, théâtre de verdure, etc.

de la vie associative, de nos aînés, des promeneurs, etc.

On y trouve de nombreux arbres qui offrent des zones ombragées ap-

Ainsi, vous pourrez très bientôt profiter de ce véritable « poumon vert » au cœur du village !



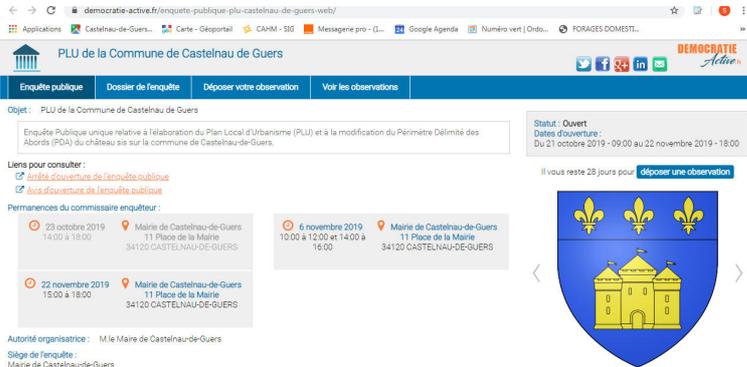
PLAN LOCAL D'URBANISME DERNIÈRE LIGNE DROITE !



Le service urbanisme vous rappelle que l'enquête publique unique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) du château sis sur la commune de Castelnau-de-Guers est actuellement **en cours et ce jusqu'au vendredi 22 novembre 2019 à 18h.**

Aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h / de 16h à 18h / mercredi : 9h à 12h), à l'exception des jours fériés, vous pouvez :

- * consulter le registre « en format papier » ou bien avec l'ordinateur mis à disposition dans le hall pour accéder au registre « dématérialisé » ;
- * consigner ou transmettre vos observations et propositions.



Le registre dématérialisé mis en place au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-castelnau-de-guers-web>

- 1 - rend possible la consultation de tous les documents relatifs au PLU depuis son ordinateur à n'importe quelle heure ;
- 2 - offre la possibilité de zoomer sur tous les fichiers ;

Le dossier d'enquête comprend notamment les projets de PLU et de PDA ainsi que les avis au titre de la procédure du cas par cas, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et ceux émis par les collectivités ou organismes.

La prochaine permanence de M^{me} Florence Rossier-Marchionni, urbaniste, commissaire-enquêtrice désignée par le Tribunal Administratif de Montpellier, sera **le vendredi 22 novembre 2019 de 15h à 18h.**

- 3 - permet de préparer vos questions et remarques pour les permanences de la commissaire enquêtrice ;
- 4 - donne la possibilité d'y déposer vos observations ou propositions.

Nous vous invitons à aller sur le [site internet de la mairie](#) car vous y trouverez le lien de ce registre dématérialisé.

Une question ? Contactez le service urbanisme au 04 67 98 16 94



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

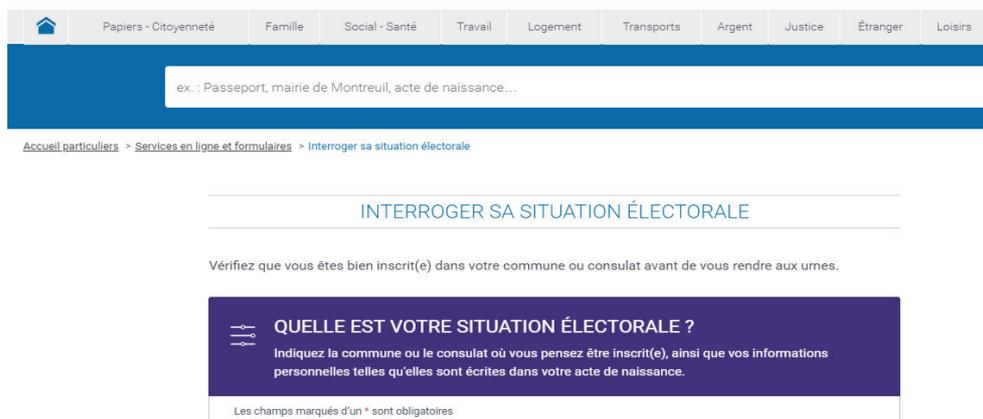
L'élection des conseillers municipaux aura lieu le **dimanche 15 mars (1^{er} tour)** et le **dimanche 22 mars (2nd tour)**.

* Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au **plus tard le vendredi 07 février 2020.**

* Déménagement au sein de la commune : pensez à signaler au service élections votre nouvelle adresse pour recevoir la propagande électorale.

Vous pouvez **vérifier votre situation électorale** sur servicepublic.fr. *Conseil : n'oubliez pas de renseigner tous vos prénoms.*

Vous constatez une erreur d'identité sur votre carte d'électeur ? Le service des Elections est



joignable au 04 67 98 16 94. Il vous guidera dans les démarches à effectuer.

RAPPEL : Castelnau de Guers compte plus de 1000 habitants, il faudra donc **prouver votre identité au moment de voter.**

VERIFIEZ DÈS MAINTENANT VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous êtes Français :

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- 1° Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- 2° Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- 3° Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 4° Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 5° Carte vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- 7° Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- 9° Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10° Permis de conduire (en cours de validité)
- 11° Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- 12° Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Vous êtes Européen :

Pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- 1° Carte nationale d'identité en cours de validité délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- 2° Passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- 3° Titre de séjour (en cours de validité)
- 4° Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 5° Carte vitale (en cours de validité) avec photographie
- 6° Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- 7° Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- 9° Carte d'identité militaire ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10° Permis de conduire (en cours de validité)
- 11° Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- 12° Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

De quoi s'agit-il ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**, cette journée permet de vous informer sur **vos droits et devoirs en tant que citoyen** ainsi que sur le **fonctionnement des institutions**.

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Pour cela, il faut se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile (de lui ou ses parents).

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Effet du recensement :

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**, et de **l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans**.

1) Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



signée de Monsieur le Maire que vous devez venir récupérer en mairie. **Il n'est pas délivré de duplicata.**

En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande.

2) Changement de situation

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre **centre du service national** de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la JDC.

3) Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, ...)

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter :

- avant 18 ans : votre attestation de recensement ou votre attestation de

situation administrative (en cas de perte ou vol de l'attestation initiale) ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la **JDC** ;

- de 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la **JDC** ;
- à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

4) Inscription à l'examen du permis de conduire

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

- avant 17 ans : pas de justificatif à fournir ;
- de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la **journée défense citoyenneté (JDC)** ;
- à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

En cas d'absence de recensement

Le jeune Français de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

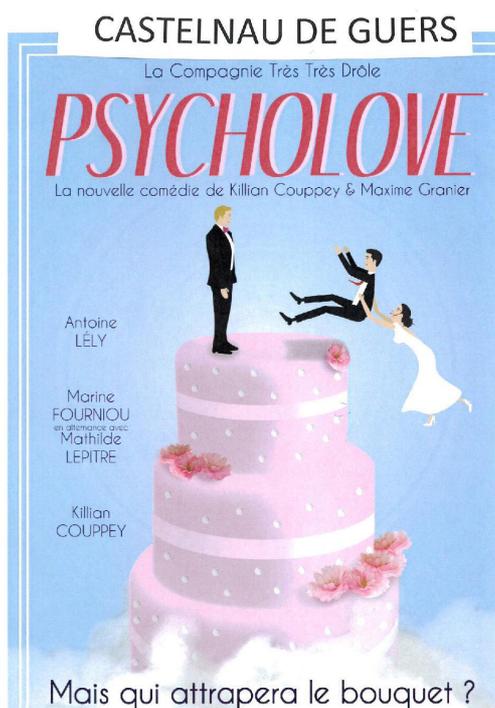
- ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer ;
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans ;
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

➔ FESTIVITÉS - CULTURE

RETOUR EN IMAGES SUR... LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS 2019



PROCHAINEMENT...



Mais qui attrapera le bouquet ?

LE SAMEDI 30 NOVEMBRE

A 20H30

16

MAISON DU PEUPLE

THÉÂTRE : « PSYCHOLOVE »

UNE COMÉDIE DE KILLIAN COUPPEY ET
MAXIME GRANIER

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 À 20H30
À LA MAISON DU PEUPLE

Entre amour et folie, la limite est fine ! Un seul objectif : prendre la place du marié. Mais qui attrapera le bouquet ?

Ils se marient et tout se passe pour le pire !

Entre les petits fours, la décoration, la danse et les belles-mères, rien ne va plus !

Organiser le plus beau jour d'une vie, ça ne s'invente pas. Heureusement, les organisateurs de mariages sont là, et parfois même un peu trop, au point de vouloir ruiner le mariage !...

Un seul objectif : prendre la place du marié !

Entre amour et folie, la limite est fine. Mais une chose est sûre, ce mariage sera explosif !

*A l'occasion de la première nationale de la pièce, venez profiter d'un tarif réduit uniquement pour ce spectacle !
Tarif unique : 10€*



TÉLÉTHON 2019
CASTELNAU DE GUERS
6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

Concours de belote, 24h du badminton, concours de pétanque, loto des associations, tombola, buvette...

VENEZ NOMBREUX ! MOBILISONS NOUS CONTRE LA MALADIE !

FAITES VOS DONS
SUR LE SITE : WWW.TELETHON.FR

LA LIGNE DU DON

3637

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Marché de Noël



MAISON DU PEUPLE
CASTELNAU DE GUERS

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019
de 10h à 17h



Dégustation des moules pendant l'apéro.

Pour finir la saison, le **méchoui** que nous avons partagé au Domaine de Bel Air à Marseillan s'est très bien passé. Nous étions **60 convives** en cette belle journée.

La nouvelle saison redémarre avec la **reprise du petit loto du vendredi après-midi**.

Le **grand loto** aura lieu le **dimanche 24 novembre**.

Puis il y aura la **sortie au Perthus en décembre** pour les derniers achats de Noël.

L'**Assemblée Générale** sera le **3 janvier 2020**, suivie d'un apéritif.

Les personnes désirant s'inscrire au Club du 3^{ème} Age pourront prendre l'adhésion ce jour là. **Venez nous rejoindre pour passer d'agréables moments.**

En janvier il y aura la **Galette des Rois** et en février notre **repas annuel**.

LA TROPA DEL GARRIGO



La Tropa del Garrigo a clôturé la saison 2019 sur un bilan très réjouissant quant à la popularité des spectacles. Il faut dire que l'implication des comédiens, tous bénévoles, est importante.

Un grand merci à la Municipalité de nous avoir aidés à appliquer le plan Vigipirate.

Merci aux riverains des rues concernées par le spectacle, soit rue Silène, rue Dédale, rue du Château, rue de la Chapelle, rue des Sautarochs, rue des Jasses et Plan des Ecoles d'avoir respecté les interdictions de stationnement.

Sachez que la troupe serait heureuse de **pouvoir s'enrichir de nouveaux visages**. Pour nous rejoindre, il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience théâtrale. **Alors, osez !**

Contactez nous :

robertjaeger@sfr.fr ou **hanspielger@gmail.com**

L'an prochain sera particulier puisque ce sera **l'année des dix ans !**



FÊTE DES DEVOIRS

L'aide aux devoirs animée par Yves Gruffaz a commencé à la rentrée, et c'est une dizaine d'enfants qui en profite chaque soir après l'école.

En parallèle, l'association « Fête des devoirs » a un autre projet innovant en vue pour notre village et ses enfants : **assurer le transport des enfants de l'école primaire à l'aide de vélos-bus.**

L'Écol'O Bus, un véhicule moderne, original, 100 % écologique à l'utilisation, pourrait remplacer les voitures des parents.



« L'ÉCOL'O BUS », C'EST QUOI ?

- * Un « vélo » à **11 places**, adapté aux enfants de 4 à 12 ans.
- * 1 conducteur adulte et 10 enfants qui pédalent en toute sécurité, aidés d'une **assistance électrique** et un **toit en cas de pluie**.
- * Les selles sont réglables et deux places sont prévues à l'avant pour les **plus petits qui ne pédalent pas**.
- * Des études ont démontré que les enfants qui démarrent la journée par une activité physique ont **plus de**

facilité à se concentrer à l'école chaque jour.

- * Le **vélo** permet de se dépenser, le **bus** de rencontrer ses copains et copines et de discuter, **le vélo-bus permet les deux !**
- * 10 enfants sur un vélo-bus, c'est potentiellement **10 voitures de moins devant l'école**.

Ce projet, soutenu par la municipalité, l'école des Sautarochs et les parents d'élèves a été proposé à la **région Occitanie** dans le cadre de son appel à

projets « **Ma solution pour le climat** ». Ce financement est basé sur le **vote des habitants de la région Occitanie**.

Pour bénéficier d'une aide de la région, **nous avons besoin de vous.**

Dans un premier temps en vous rendant et en vous inscrivant sur le site

laregioncitoyenne.fr

Ma solution pour le climat

Avec vos identifiants impôts.gouv, Ameli, etc, vous pouvez poster un commentaire pour donner plus de visibilité à ce projet.



Citoyens d'Occitanie, ensemble, trouvons des solutions pour lutter contre le Changement Climatique !



Dans un second temps, **du 1^{er} au 29 février 2020**, vous pourrez voter pour ce projet. Parmi la centaine de projets proposés, **seuls les projets ayant obtenu le plus de votes seront financés.**

Cela suppose donc une très forte mobilisation pour donner des chances à ce projet de voir le jour.

Si vous aussi vous êtes convaincu-e-s que l'Écol'O Bus est une **solution respectueuse de l'environnement** permettant de renforcer le lien social :

- allez voir les projets inscrits sur le portail de la région Occitanie ;
- mettez des commentaires sur le projet de l'Écol'O Bus pour le mettre en valeur et contribuer à le faire connaître ;
- relayez l'information autour de vous ;
- pensez à voter en février prochain.

ATTENTION :

Le vote n'étant pas encore ouvert, pour visualiser les projets, **cliquez sur « je participe »**, puis configurez votre compte ou connectez vous avec France Connect, Facebook ou autre. Suite à cette petite démarche, **vous aurez accès à tous les projets déposés**, et vous pourrez les visualiser et les commenter librement.

Cette démarche est très intéressante car elle permet de prendre connaissance également des autres projets déposés (et ils sont nombreux !) et de les comparer.

Si certaines idées vous sembleront certainement **dignes d'intérêt**, d'autres vous paraîtront peut-être **peu abouties**, et d'autres encore vous laisseront une **drôle d'impression de business...**

Alors, lorsque l'on sait que la **Région Occitanie sélectionnera les projets qui auront le plus grand nombre de votes**, les porteurs de projet les mieux organisés remporteront la bataille, sans pour autant proposer une solution forcément innovante et intéressante.

A ce jeu là, ces derniers ont déjà une longueur d'avance sur les autres, vu le nombre de commentaires qu'ils ont déjà réussi à obtenir.

C'est pour cela que nous avons besoin de nous mobiliser tous dès maintenant, pour notre village, pour notre planète !

Merci pour votre soutien !

Des questionnaires ont été distribués aux parents d'élèves. Pensez à nous les retourner !



AAPPMA - SANDRE PISCENOIS



Suite aux demandes des adhérents de notre association et la pleine réussite de notre animation conjointe avec le centre de loisirs, nous avons pris la décision de **remettre en place tous les quinze jours des activités pêche et loisirs gratuites**.

Lorsque nous avons créé l'atelier pêche et nature pour former les pêcheurs de demain et assurer l'avenir de la pêche associative, les animateurs ont travaillé dans deux directions. Ils ont à la fois **conçu un programme de sensibilisation à l'environnement**, puis bien sûr, développé des activités concernant la

pratique de la pêche, avec des **séances d'initiation et de perfectionnement**.

Ces deux volets tout à fait indissociables, pour devenir à la fois un **citoyen pleinement conscient des enjeux environnementaux**, et un **bon pêcheur**, ont amené l'atelier pêche et nature à multiplier les interventions auprès de tous les publics.

Aujourd'hui nous avons la chance d'évoluer dans un département de rêve pour les pêcheurs avec **des sites d'une grande valeur**, auxquels les jeunes auront accès lors des animations.

Les mesures de sécurité rassurent les parents. Les accès sont faciles, les enfants portent des gilets de sauvetage. Les parcours de pêche sont repérés, répertoriés et sécurisés.

Pour celles et ceux qui souhaitent connaître la nature des interventions, leur cadre, et les modalités qui les accompagnent, vous pouvez contacter **l'AAPPMA SANDRE PISCENOIS** pour toutes informations nécessaires sur le contenu des activités proposées.

Gilles Santos : 06 62 09 80 28

LA COMPAGNIE LES ROSSES MOUSTIQUES



Après une saison marquée par les succès, la Compagnie Les Rosses Moustiques a donné une dernière représentation de **l'Amour Foot** de Robert Lamoureux.

Très bientôt, nous reprendrons les répétitions de **Tailleur pour Dames de Feydau**. Un texte savoureux que nous aurons le plaisir de jouer dans **les costumes de Delphine Roger**.

GÉNÉRATIONS CASTELNAU



L'automne est déjà bien installé, et c'est avec plaisir que nous vous retrouvons comme d'habitude.

Notre **1^{er} Repas des Vendanges** du 21 septembre dernier a rencontré un vif succès avec pas moins de **125 personnes** réunies autour d'un Aligot préparé sur place et dans une salle décorée et préparée par les membres de l'Association. Les convives ont su profiter de la soirée en dansant jusque tard dans la nuit.

Le **26 octobre** dernier, à l'occasion d'**Halloween**, nous avons organisé un défilé dans quelques rues du village, accompagnés de nombreux enfants, afin de récolter des bonbons et maintenir cette tradition de fête folklorique.

C'est ensuite dans une belle ambiance festive que nous nous sommes rendus en bus les **9 et 10 novembre**, au **Parc Port Aventura en Espagne**. Pas moins de **57 personnes** avaient réservé leur voyage. Et ce n'est même pas l'heure du départ (4h15 de la Place de la Mairie) qui les a effrayés. Pourtant, la peur et les sensations étaient bien au rendez-vous avec les multiples manèges et spectacles à l'occasion d'Halloween.

Ces 2 belles journées ont été de belles aventures pour tous et les idées fusent pour une prochaine sortie !

Le **samedi 14 décembre**, c'est avec la chorale **Générations Gospel**, dirigée par **Rachel Ratsizafy**, que

nous vous donnerons un avant goût de Noël à **18h en l'église St Sulpice**. Ce ne sera pas le premier concert de la saison pour les quarante choristes de Générations Gospel qui se produiront pour la première fois hors de notre village, et ce sera à **Hérépian le samedi 30 novembre**.

Nous vous laissons découvrir les informations complètes pour le **réveillon du 31 décembre prochain**, pensez à [rapidement réserver car les places sont limitées](#).

Nous remercions tous les bénévoles qui nous accompagnent et nous aident dans la bonne humeur, et tirons notre chapeau à tout ceux qui participent à nos manifestations.

A très vite.

Les membres de l'Association Générations Castelnaud

LES CHÊNES VERTS GRAND ORB

présentent
GÉNÉRATIONS GOSPEL



48 choristes dirigés par **Rachel Ratsizafy**,
au piano **Cédric Chauveau**

Samedi 30 novembre 2019

18H

Eglise St Martial d'Hérépian

Entrée libre, contribution volontaire



CONCERT

GOSPEL

De Noël

Chorale dirigée par **Rachel Ratsizafy**

et accompagnée au piano par **Cédric Chauveau**

ENTRÉE libre

Générations Gospel

Samedi 14 Décembre à 18h

~ Église St Sulpice ~

CASTELNAU-DE-GUERS

Renseignements Maëva (06.21.00.19.96) et sur la page de Générations Castelnaud

Ne pas jeter sur la voie publique

Réveillon de la Saint Sylvestre

31 Décembre 2019

Places limitées

2020

Castelnaud de Guers
Salle Polyvalente - 20h

Inscriptions et règlements avant le 14/12 auprès de Sandrine au 06.70.53.37.10

Organisé par

Menu - 70€

Apéritif de bienvenue

Foie Gras de canard
Chutney mangue ananas, toast & mâche

Fricassée de pétoncles & crevettes
en vol-au-vent

Suprême de Pintade sauce forestière
Pommes grenailles & légumes confits

Assortiment de fromages

Nougat glacé & son coulis de fruits
(Vins et café compris)

Animation assurée par **Am'Eric** CONCEPT

Menu Enfant - 20€

Fricassée de Volaille en vol-en-vent

Pièce du boucher
Gratin Dauphinois

21

Nougat Glacé et son coulis de fruits



EXPOSITION PHOTO «Notre Village» du 28/02 au 1/03 2020

Nous recherchons de vieilles photos ou cartes postales illustrant les lieux et la vie de tous les jours dans notre commune.

**Nous numériserons rapidement vos originaux avec le plus grand soin.
Merci de nous contacter**

CPCG
Gérard Guiraud
3, rue des Jasses
04 67 98 88 19
06 62 85 88 85



Le CPCG a repris ses activités photographiques avec **les ateliers le vendredi soir** (à 20h30 salle attenante à la mairie), **des sorties photos et visites d'expos...**

Mais le grand événement que nous préparons avec l'aide des Castelnaulais est **l'exposition qui évoquera la vie quotidienne de notre village** depuis les débuts de la photographie jusqu'à nos jours.

Bien entendu, cette exposition dépend avant tout des **photos collectées**. Nous recherchons en particulier des images relatives à la **deuxième guerre mondiale, aux commerces et artisans, à la cave coopérative, au sport...**

Une vingtaine de personnes nous ont jusqu'à présent fait confiance en nous prêtant des photos de famille pour participer à l'élaboration d'un patrimoine commun qui aidera à conserver la mémoire de notre village.

Merci à eux et à elles ! **Mais il est encore temps !**

Si vous avez des photographies, si modestes soient elles, contactez **Gérard Guiraud, 3 rue des Jasses, Castelnau de Guers :**

Tel : 04 67 98 88 19 / 06 62 85 88 85

Mail : clubphoto.cg@gmail.com

Nous vous les rendrons dans les plus brefs délais après les avoir scannées.

Pour mieux nous connaître :

Notre site : <https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/clubphoto.castelnaudeguers>

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS



Bonjour les amis des chats, voilà longtemps que nous n'avons pas donné de nouvelles de l'association. **Nous poursuivons toujours notre action**, les factures de notre vétérinaire le prouvent.

Nous n'avons pas fait d'assemblée générale ces deux dernières années ; nos finances ne nous permettent pas de payer une assurance pour l'utilisation d'une salle municipale.

Le **bilan financier et le compte rendu des années 2017 et 2018** ont été déposés en mairie pour être affichés et rendus publics.

Les **adhésions** fonctionnent toujours, la cotisation n'a pas augmenté, elle est toujours fixée à **10€**. Vous pouvez également **faire des dons**, ils seront toujours les bienvenus.

Notre vétérinaire nous fait des prix spéciaux mais les **factures restent quand même lourdes**.

Nous remercions la Municipalité qui nous fait toujours confiance en nous accordant des subventions.

Merci à tous.

Le bureau de l'association.

Consultez notre **page Facebook « les chats libres de Castelnau de Guers »**
Tel : 07 61 04 48 95 ou 04 67 21 67 55



Naissances



Bienvenue à
Leïla BARRACO
Jules GOSSUIN
Selina LUX
Joanne SENEGAS
Adam VALETTE

Décès



Monsieur le Maire
 et son Conseil Municipal
 présentent
 leurs plus sincères condoléances
 aux familles de

Gabrielle ARNAUD
 Epouse BORDES

Marie-Jeanne BOUSQUET
 Epouse MICHEL

Guy BRENGUES

Yvette CAMBON
 Epouse GRADIT

Jean-Charles CASELLAS

Thérèse CHRISTOL
 Epouse POUZOULET

Maria FERRI
 Epouse PARRENO

Alfred TAVANO

Daniel TRUBERT

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⊗ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon ,
04 67 90 75 03
- ⊗ **MICHELI Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** :
 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⊗ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs,
04 67 31 47 07
- ⊗ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et
 Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
 9h - 12h / 16h - 18h
 Mercredi : 9h - 12h

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h - Tel : **04 67 30 29 59**

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel : **04 67 98 13 65**

OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
 16h - 18h uniquement les retraits de
 colis et lettres recommandées.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Secrétariat du canton de Pézenas
 Tel : **04 67 67 60 82**

En cas d'urgence: 06 38 65 13 04 (Maire)

* Pour contacter le secrétariat de la Mairie par service :

Laurie BOUISSET : accueil@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 13 61
 Marion RUBIO : communication@castelnau-de-guers.com / 04 99 41 00 09
 Martine LAHOZ : finances@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 93
 Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 94

NUMÉROS UTILES

ENEDIS (standard) : 0 969 32 18 57
 ENEDIS (Sécurité dépannage) : 0 972 67 50 34
 GrDF : 09 69 36 35 34
 GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33

HOMMAGE À GUY BRENGUES



Tu as été conseiller municipal à nos côtés de **2008 à 2014**. Toujours prêt à rendre service, tu as été d'une aide précieuse, notamment pour **l'entretien des nombreux chemins de la commune.**

D'une nature **discrète et profondément généreuse**, tu as consacré une bonne partie de ta vie à aider les autres pour défendre leur cause.

Tu étais notre **porte-drapeau** lors de chaque commémoration. Bon vivant, affable, tu aimais **partager des moments de convivialité**. Tu ne ratais jamais un rassemblement des Castelnau du Sud Ouest. Et ton humour savait nous **redonner le sourire.**

Au revoir et merci pour tout, Guy Brengues !

M. le Maire et les élus du conseil municipal



→ AGENDA

NOVEMBRE — DECEMBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

- 📅 **Vendredi 22/11 : URBANISME : FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE (PLU / PDA)**
- 📅 **Dimanche 24/11 : LOTO DU 3^E AGE** (Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 30/11 : THÉÂTRE - « PSYCHOLOVE »** (C^{ie} Très Très Drôle - 20h30 - Maison du Peuple)
- 📅 **Vendredi 06/12 : TÉLÉTHON : CONCOURS DE BELOTE** (20h30 - salle polyvalente - COC)
- 📅 **Samedi 07/12 au Dimanche 08/12 : TÉLÉTHON : 24H DU BADMINTON ET DES JEUX DE SOCIÉTÉ** (Salle polyvalente - du samedi 14h au dimanche 14h - AMSC)
- 📅 **Dimanche 08/12 : TÉLÉTHON : CONCOURS DE PÉTANQUE** (8h30 - Boulodrome - COC)
- 📅 **Dimanche 08/12 : TÉLÉTHON : LOTO DES ASSOCIATIONS** (17h - Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 14/12 : CONCERT DE NOËL - CHORALE « GÉNÉRATIONS GOSPEL »** (18h - Eglise St Sulpice - Générations Castelnau)
- 📅 **Dimanche 15/12 : MARCHÉ DE NOËL** (10h - 17h - Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 21/12 : VACANCES SCOLAIRES**
- 📅 **Dimanche 22/12 : C'EST L'HIVER !**
- 📅 **Mercredi 25/12 : JOYEUX NOËL !**
- 📅 **Mardi 31/12 : RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE** (20h - salle polyvalente - Générations Castelnau)

JANVIER

JANVIER

- 📅 **Mercredi 1^{er}/01 : JOUR DE L'AN**
- 📅 **Vendredi 03/01 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DU 3^E AGE** (Maison du Peuple)
- 📅 **Lundi 06/01 : RENTRÉE SCOLAIRE**
- 📅 **Vendredi 10/01 : VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION** (18h - Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 12/01 : GALETTE DES ROIS** (Club du 3^{ème} Age - Maison du Peuple)
- 📅 **Du vendredi 17/01 au mercredi 22/01 :**

**FÊTE VOTIVE
DE
CASTELNAU DE GUERS**

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com